
La trajectoire économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Marc-Urbain Proulx
Université du Québec à Chicoutimi

Introduction

La trajectoire économique des divers territoires régionaux qui composent le Québec ne représente pas l'image d'un long fleuve tranquille. L'analyse historique de l'évolution de ces économies montre plutôt leur aspect non linéaire, caractérisé par des ruptures distinctes plus ou moins radicales qui déterminent des grands cycles structurels bien démarqués des petits cycles conjoncturels. Même si elles subissent globalement l'influence des grandes tendances macroéconomiques universelles (mutation technologique, demande internationale, valeur du dollar canadien, crise financière, protectionnisme, etc.), les trajectoires économiques régionales du Québec apparaissent relativement différentes les unes des autres. Elles illustrent en réalité diverses formes selon les ruptures vécues au fil du temps : bonds en avant, stagnations subites, reculs drastiques, rebondissements plus ou moins prononcés. En outre, les trajectoires régionales au Québec semblent souvent impulsées de manière aléatoire : hauts et bas de la Côte-Nord, miracle beauceron, rebondissement des Bois-Francs, retard en Lanaudière, envol des Laurentides, renaissance de Montréal, etc.

Cela nous permet d'avancer que les destins régionaux ne sont pas tracés à l'avance et ne sont surtout pas uniformes d'une région à une autre. Au Québec, rien ne ressemble moins à l'évolution d'une économie régionale que celle d'une autre économie régionale. L'avenir ne se présente pas nécessairement de la même manière pour l'Outaouais ou les Bois-Francs que pour le Bas-Saint-Laurent ou la Côte-Nord.

La trajectoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Après la première phase de colonisation et d'écrémage du bois d'œuvre qui débuta en 1838 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le démarrage industriel fut double, d'abord dans la production de pulpe (par la suite pâtes et papiers) à la fin de XIX^e siècle et ensuite dans la production d'aluminium (électro-chimie) en 1926, avant de ralentir considérablement au cours de la grande crise des années 1930, surtout dans le premier secteur.

Le rebondissement économique de la trajectoire régionale fut fulgurant à partir de 1942 grâce à des investissements massifs de

Les destins régionaux ne sont pas tracés à l'avance et ne sont surtout pas uniformes d'une région à une autre.

la compagnie Alcan dans ses installations industrielles afin de répondre à la nouvelle demande internationale d'aluminium par la

construction de l'usine d'Isle-Maligne et à la multiplication de sa production par sept (50 000 à 350 000 tonnes métriques) dans le complexe Arvida. Aussi, la forte reprise économique internationale de l'après-guerre 1939-1945 a relancé la production de pâtes et papier et de bois d'œuvre. Une période unique de forte création de richesses régionales s'est alors ouverte au Saguenay–Lac-Saint-Jean, faisant rapidement entrer la région dans l'ère de « consommation de masse » par l'entremise de l'important pouvoir d'achat d'une nouvelle classe ouvrière bien rémunérée, ce qui stimula au passage la production régionale de biens et de services domestiques. Cette forte croissance économique régionale s'est ainsi poursuivie jusqu'au début des années 1980, la décennie 1970 ayant tiré profit de la forte hausse de la production dans le bois d'œuvre et dans le papier spécialisé, de l'implantation d'usines dans la transformation de l'aluminium et aussi des

investissements du secteur public dans des équipements (éducation, santé, loisirs, communautaire, habitation, transport...).

Malgré cette création d'emplois de qualité et l'élévation du niveau général de consommation pendant la période 1942-1980, l'économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a paradoxalement pas atteint la maturité économique caractérisée, selon le modèle théorique du développement par étapes¹, par la diversification industrielle (substitution des importations, 2^e et 3^e transformation des ressources, nouvelles industries), si ce n'est dans l'agroalimentaire, les équipements industriels, l'habitation, les métaux et quelques rares activités de la filière aluminium et du vêtement. Après l'étape du décollage industriel, accompagné d'un ralentissement durant la crise des

années 1930, l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean a, en réalité, directement bondi dans la phase plus avancée de sa trajectoire économique, soit la « consommation de masse ». Sans épuiser ici le sujet, les facteurs les plus crédibles mais difficilement mesurables pour expliquer cette immaturité économique sont reliés à la coûteuse distance qui sépare la région des grands marchés nord-américains, aux coûts élevés de la main-d'œuvre régionale nécessaire aux manufactures, à la faiblesse des moyens consentis pour la prospection industrielle d'un nombre par ailleurs limité d'industries mobiles sur le marché international dans les créneaux régionaux ainsi qu'au drainage de l'entrepreneuriat régional vers les activités commerciales florissantes plus faciles d'accès, notamment sous l'angle du savoir-faire nécessaire et de la capitalisation initiale.

Tableau 1 – Les ruptures dans la trajectoire économique régionale

1671	Établissement du poste de traite de Chicoutimi
1838	Début de la colonisation
1896	Décollage industriel, ensuite accéléré en 1927
1929	Grave crise économique presque universelle
1942-1945	Puissant rebondissement de la demande internationale
1981	Début des pertes massives d'emplois industriels

Étant donné ces contraintes à la maturation économique, la région possède maintenant une économie quadri-industrielle (bois – pâtes et papiers – aluminium – agroalimentaire) dont la majorité des activités de production peu diversifiées se retrouve dans les segments en amont des filières de production, soit l'extraction de ressources (forêt, hydro-électricité, agriculture, élevage) et la première transformation de celles-ci.

La rupture économique du début des années 1980

En conséquence, la base industrielle régionale était mal préparée à subir la dure rupture qui a caractérisé les deux dernières décennies. Voici quelques éléments fort éclairants de l'état de la situation actuelle.

Notons d'abord que l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu 1 060 emplois dans le secteur pri-

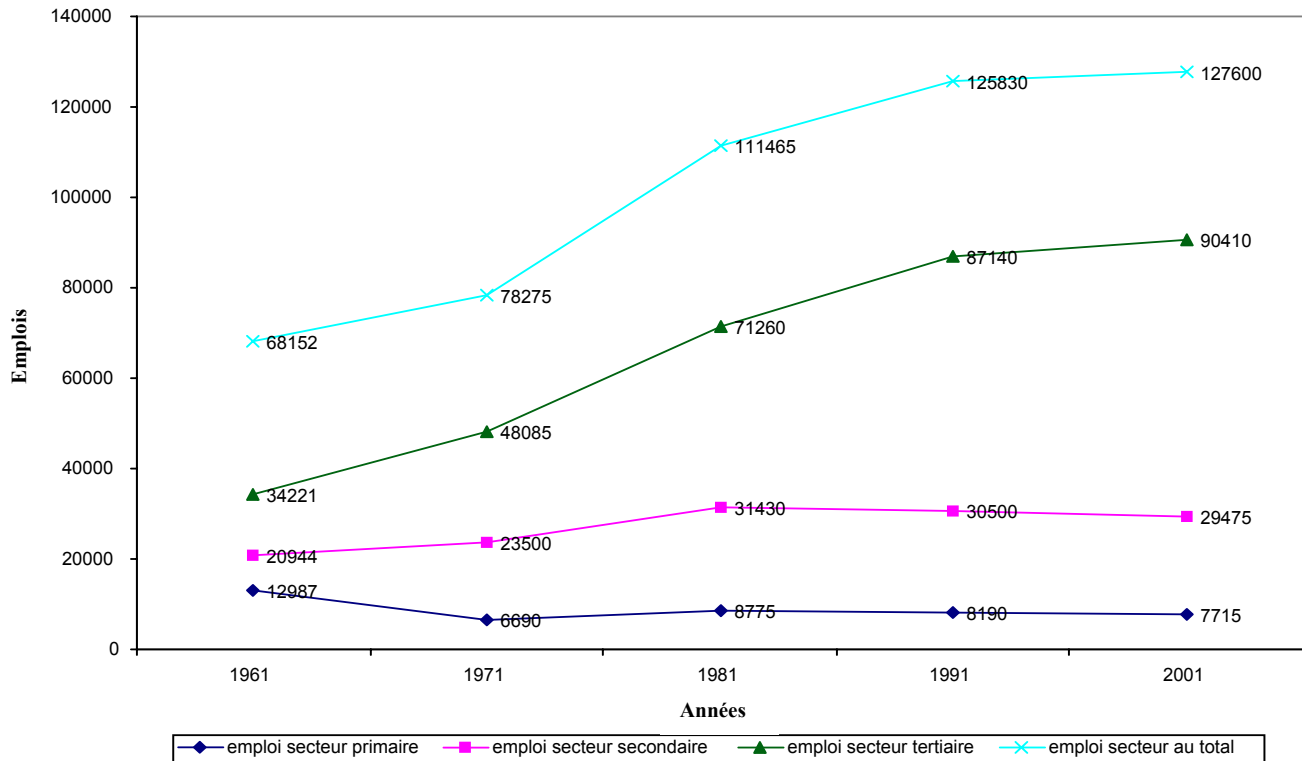
naire (-12 %) au cours de la période 1981-2001, notamment dans la forêt. Or, tel qu'illustré au graphique 1, ces pertes avaient été beaucoup plus fortes pendant la période 1961-1981, surtout entre 1961 et 1971 (-59 %), et semblent ainsi s'atténuer au fil du temps.

Le graphique 1 illustre aussi que la situation se présente différemment dans le secteur secondaire. En effet, alors que l'économie régionale a obtenu une croissance de 10 486 emplois industriels (+33 %) pendant la période 1961-1981, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est devenu clairement déficitaire de 1 955 emplois industriels pendant la période 1981-2001, soit une chute de -6,2 % de sa base industrielle. Ce qui, dans les statistiques sur l'emploi, marque clairement une rupture industrielle assez radicale à partir de 1981. Cette rupture s'avère particulièrement concentrée à Saguenay qui a subi, à elle seule, une chute radicale de 16,5 % de son bassin métropolitain d'em-

emplois industriels (-2 900) pendant la période 1981-2001, alors que le reste non métropolitain de l'économie régionale s'est avéré en croissance de 7,8 % de

ses emplois industriels, pour obtenir un total régional de -6,2 % tel qu'indiqué au graphique 1.

Graphique 1 – Emploi par secteurs, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1961-2001



Source : Statistique Canada, compilation et traitement CRDT, UQAC.

Tous les domaines économiques traditionnels du grand secteur secondaire régional relié aux ressources naturelles ont été affectés à un certain degré par les changements dans les conditions de production entre 1981 et 2001, notamment en regard des nouvelles technologies, des réserves limitées et de l'intégration sectorielle des activités économiques :

- le secteur de l'aluminium a éliminé près du tiers de ses employés malgré une production annuelle qui a plus que doublé (de 450 000 à 1 000 060 tonnes métriques, soit autour de 2 700 postes de travail en moins);
- le secteur des pâtes et papier a soustrait 20 % de sa main-d'œuvre, malgré une légère hausse de sa production annuelle;
- le secteur du bois d'œuvre n'a fait que peu de gains d'emplois, alors que sa production a crû con-

sidérablement, tout en fluctuant au gré de la conjoncture;

- le secteur agroalimentaire est en forte intégration effectuée largement par des propriétés extérieures, ce qui élimine aussi les emplois.

En outre, il faut prendre acte que la diversification industrielle tant souhaitée dans la 2^e et 3^e transformation des ressources naturelles s'avère très lente malgré un soutien public considérable. En regard de ce soutien public, on a traditionnellement surtout misé sur l'octroi de bassins de ressources naturelles, la construction d'infrastructures de transport (ports, aéroports, routes...) et celle d'équipements publics divers (éducation, santé, loisirs...) ainsi que l'allocation de subventions industrielles et d'incitatifs fiscaux à la localisation. Plus récemment, au cours des deux dernières décennies, le domaine public fut spécifiquement doté de plusieurs nouvelles mesures de soutien

économique, notamment l'incubation industrielle, l'animation économique, les capitaux de risque, les conseils techniques, le dépistage de talents, la formation, la R&D, le mentorat. Cette nouvelle vague de soutien public au système de production du Saguenay–Lac-Saint-Jean a certes participé aux progrès économiques. Elle a surtout permis d'atténuer considérablement les effets sociaux politiquement déstabilisateurs engendrés par la rupture économique subie au début des années 1980².

Cependant, la diversification industrielle si nécessaire à la région n'a pas eu lieu. Les activités de 2^e et 3^e transformation de l'aluminium (fils, tubes, pièces...) et du bois (panneaux, poutrelles, planchers...) se multiplient certes en fonction de la demande du marché et des technologies disponibles, mais pas avec la rapidité désirée. Des activités de substitution de biens ou de services importés (vêtements, machineries, équipements...) voient aussi le jour pour le marché intérieur et aussi pour l'exportation, sans que ce phénomène ne fasse boule de neige. Bref, le secteur manufacturier régional n'arrive pas à compenser les pertes d'emplois massives dans les secteurs traditionnels. Force est de constater, après deux décennies de fort soutien public au développement en réponse aux besoins certes criants, que les contraintes à la maturation économique régionale demeurent tenaces.

En regard de la situation économique qui prévaut, l'effet négatif entraînant du déclin de l'emploi industriel entre 1981 et 2001 sur le reste de l'économie régionale apparaît considérable étant donné la forte réduction de la masse salariale versée chaque semaine dans les circuits économiques locaux et régionaux.

Dans le secteur tertiaire, néanmoins, le gain régional représente tout de même 19 000 emplois depuis 1981. Ce qui permet à ce secteur économique d'atteindre 90 410 emplois à la faveur de la poursuite désormais plus lente de la tertiarisation de l'économie au Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours des deux dernières décennies. Cette croissance de l'emploi tertiaire est explicable par les salaires toujours versés aux travailleurs restants, par la présence de retraités avec un excellent pouvoir de consommation, par le soutien au revenu alloué par les programmes gouvernementaux ainsi que par le développement de nouveaux services, notamment dans la restauration, la santé et les loisirs. Soulignons aussi que de nombreux emplois furent créés dans la R&D, la formation professionnelle et

l'éducation, alimentant ainsi ce qu'il est convenu d'appeler l'économie du savoir. Toutefois, l'affaissement de la courbe de ce secteur tertiaire Saguenay–Lac-Saint-Jean en fin de période, illustrée au graphique 1, nous indique que cette dynamique de croissance de l'emploi tertiaire tire à sa fin dans le contexte du déclin actuel de l'emploi dans les autres secteurs d'activités économiques régionales.

Force est de constater, après deux décennies de fort soutien public au développement en réponse aux besoins certes criants, que les contraintes à la maturation économique régionale demeurent tenaces.

En somme, la région n'a gagné que 16 000 emplois net pendant la période 1981-2001, la grande majorité étant des emplois relativement moins bien rémunérés que les emplois industriels traditionnels. Pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean il s'agit là d'une rupture brutale par rapport à la période précédente.

Les scénarios régionaux de rupture 2026

Un exercice de prospective territoriale représente une démarche de nature scientifique afin d'anticiper l'avenir. Parmi les diverses méthodes disponibles, nous préconisons ici l'élaboration de scénarios. Une fois établis à partir des tendances passées et de la situation présente, les divers scénarios offrent de manière comparative un portrait des différentes voies ou possibilités du futur.

En utilisant les données sur l'emploi 1961-2001 qu'on analyse à l'aide du cadre théorique fourni par la discipline de l'économie urbaine et régionale, nos projections pour 2026 nous permettent d'élaborer cinq scénarios illustrés dans le graphique 2.

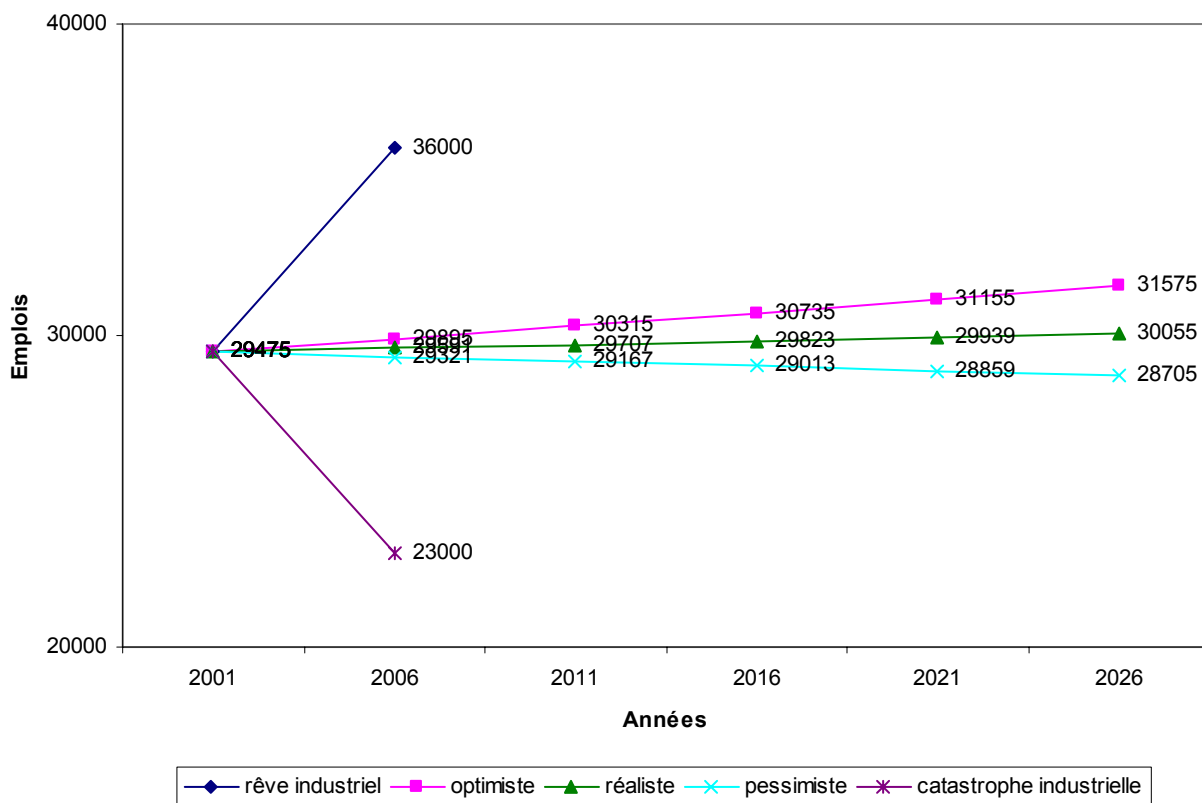
Deux de ces scénarios sont reliés à des changements (ou ruptures) radicaux dans la trajectoire actuelle de l'économie régionale, alors que les trois autres sont associés à des variantes de la continuité de la trajectoire des deux dernières décennies de déclin de l'emploi industriel.

Pour 2026, le premier scénario élaboré qui pointe radicalement vers le bas au graphique 2 illustre l'anti-

cipation d'un « drame industriel » qui s'inscrirait telle une véritable rupture économique. Drame tel que celui vécu pendant la grande crise économique des années 1930 au Québec et dans le reste du monde. Le facteur le plus évident pouvant causer actuellement une telle chute drastique de l'emploi industriel concerne l'effondrement de la demande internationale de nos trois principaux produits d'exportation, soit l'alu-

minium, le bois d'œuvre ainsi que les pâtes et papier, suite à une dérégulation quelconque du système économique mondial. Les importantes difficultés régionales vécues en 2003-2004 dans le bois d'œuvre, dans l'agriculture et aussi dans le papier permettent facilement d'imaginer déjà les conséquences de ce que représente ce scénario régional catastrophique non désiré, évidemment.

Graphique 2 – Scénarios de l'emploi Saguenay–Lac-Saint-Jean 2026



Source : Essai de prospective de l'auteur, CRDT, UQAC.

Le deuxième scénario élaboré est aussi relié à un changement radical ou à une véritable rupture économique. Il est associé au « rêve industriel » tel que celui qu'ont tenté d'actualiser, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, J.A. Dubuc et J.D. Guay au début du siècle. Depuis cette époque héroïque, cette idée de créer dans la région une zone industrielle forte et diversifiée à l'image du potentiel théorique de ce territoire a nourri l'espoir et les ambitions de plusieurs acteurs locaux et régionaux importants, notamment le visionnaire Jacques Gagnon d'Alma. Ce scénario du « rêve industriel » s'avère bel et bien présent parmi la nou-

velle élite socio-économique régionale qui a émergé lors des deux Sommets économiques réalisés dans les années 1980. L'élaboration récente, et par ailleurs encore floue au niveau opérationnel, du concept de « Vallée de l'aluminium » s'inscrit inévitablement dans ce sens du rêve industriel.

Bref, très attrayant au niveau intellectuel, ce rêve industriel sollicite et obtient, en le justifiant, le soutien public au développement. Force est de constater cependant, au graphique 1, que malgré plusieurs centaines de nouveaux emplois manufacturiers, les ambi-

tions industrielles régionales se concrétisent très peu. Au contraire, le déclin s'accroît sous l'angle de l'emploi industriel. Il est en conséquence très difficile d'entrevoir la concrétisation de ce scénario du rêve industriel au cours des deux prochaines décennies. D'autant plus qu'il fut illustré ci-dessus que la maturité économique (2^e et 3^e transformation, nouvelles industries, substitution des importations) n'eut pas réellement lieu pendant la période 1942-1980 au cours de laquelle plusieurs conditions à cette évolution économique étaient au rendez-vous.

Néanmoins, les six ruptures passées dans la trajectoire économique aucunement linéaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (tableau 1), nous amènent à postuler que la région subira d'autres ruptures plus ou moins radicales dans le futur, c'est-à-dire d'autres changements structurels importants dans son évolution économique. Puisqu'on peut ainsi logiquement envisager un scénario de rupture dans le futur rapproché, notre analyse nous indique de se distancier du « rêve industriel » qui n'arrive pas à s'actualiser convenablement au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis un siècle. À la lumière de l'analyse de l'environnement économique continental et mondial, nous considérons qu'il faut plutôt s'en remettre à un « rêve post-industriel » pour envisager et imaginer la rupture nécessaire dans la trajectoire économique déclinante au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un tel scénario post-industriel n'exclut aucunement les activités traditionnelles des secteurs primaire et tertiaire ainsi que les activités industrielles, notamment dans les nouvelles niches. Il offre par contre un changement de paradigme à propos de l'évolution économique de la région en nous propulsant hors de l'ancien « rêve industriel » qui ne s'est pas réalisé malgré un siècle d'efforts publics et privés. Les conditions matérielles, immatérielles et institutionnelles pouvant soutenir une telle rupture positive de nature « post-industrielle » s'inscrivent telle une question largement ouverte.

Les scénarios régionaux de continuité 2026

Par ailleurs, si aucune rupture ne s'effectue au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les trois scénarios plus centraux sur le graphique 2 illustrent l'évolution anticipée de l'emploi en continuité avec les tendances qui se sont imposées depuis deux décennies dans l'économie régionale. Il s'agit de scénarios de natures

pessimiste, réaliste et optimiste. Un certain nombre d'hypothèses permettent d'élaborer ces scénarios :

- la stabilité de l'emploi primaire est envisageable grâce aux gains à effectuer dans l'aménagement forestier qui compenseront les pertes dans l'agriculture;
- malgré l'apparition de nouveaux besoins des consommateurs et une renaissance des services de proximité, la stabilité de l'emploi tertiaire est envisageable puisque la démographie n'est plus au rendez-vous;
- la nouvelle aluminerie anticipée est associée à celle dite de remplacement du complexe Arvida, alors que la deuxième aluminerie éventuelle correspond, dans nos pronostics, à l'agrandissement de la nouvelle usine d'Alma;
- pour ce qui est des nouvelles unités manufacturières, le nombre relativement important que nous envisageons dans les différents scénarios s'avère justifié par les importants efforts publics de soutien qui sont consentis actuellement à la diversification industrielle de l'économie régionale.

Sans entrer ici dans le détail de nos estimés des emplois anticipés, le tableau 2 nous permet de bien distinguer les caractéristiques de chacun de ces scénarios.

Il est très difficile d'entrevoir la concrétisation de ce scénario du rêve industriel au cours des deux prochaines décennies.

On constate qu'avec la création nette de 2 000 emplois industriels, le scénario optimiste conduit l'économie régionale exactement au niveau historique le plus élevé atteint en 1981, soit 31 430 emplois industriels (graphique 1). Ce retour à la case départ représente le scénario de la continuité le plus heureux pour l'économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est aussi le plus exigeant, soit l'émergence ou la venue de 50 nouvelles manufactures de petite taille (30-40 emplois), ou encore un nombre inférieur de manu-

factures de taille supérieure qui s'ajouteront à deux nouvelles alumineries.

Le scénario réaliste ne permet que de créer quelques centaines d'emplois industriels supplémentaires par rapport au niveau régional de 2001, ce qui représente un recul net de près de 2 000 emplois industriels par rapport à 1981. Ce scénario de la continuité correspond en réalité à un simple ralentissement du déclin économique de la région en consacrant une stagnation de l'emploi industriel actuel.

Toutefois, le scénario pessimiste fait poursuivre l'évolution à la baisse de l'économie régionale. Selon ce scénario de continuité, en effet, l'économie régionale perd autour de 775 emplois industriels pendant la période 2001-2026. Cela représente un recul de près de 3 000 emplois industriels par rapport au niveau de 1981, soit une très nette régression qui accentue le déclin économique régional. Il est à noter que ce scénario pessimiste nécessite tout de même l'émergence ou la venue de 12 nouvelles entreprises manufacturières qui ajouteraient leurs emplois à ceux d'une nouvelle aluminerie.

Tableau 2 – Scénarios de continuité pour 2026

Pessimiste	Réaliste	Optimiste
<i>- 1 000 emplois industriels</i>	<i>Emplois industriels stables</i>	<i>+ 2 000 emplois industriels</i>
Emploi primaire stable	Emploi primaire stable	Emploi primaire stable
Emploi tertiaire stable	Emploi tertiaire stable	Emploi tertiaire stable
1 nouvelle aluminerie	2 nouvelles alumineries	2 nouvelles alumineries
2 papetières fermées	1 papetière fermée	Aucune papetière fermée
12 nouvelles manufactures	25 nouvelles manufactures	50 nouvelles manufactures

Ces scénarios de la continuité nous permettent d'éclairer un peu mieux les avenues de l'avenir afin de mieux saisir les cibles réelles de la politique publique de soutien au développement local et régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Conclusion

L'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean fait clairement face à une impasse. Si cette économie poursuit sa trajectoire dans la continuité actuelle, le meilleur des scénarios présentés ci-dessus conduit, en 2026, à une économie industrielle stagnante à son niveau d'emploi de 1981. Stagnation industrielle qui signifie l'affaiblissement comparatif de la base économique de cette région, la perte du niveau de consommation de sa population, le déclin démographique accentué, l'appauvrissement collectif, notamment en matière de valeurs foncières, les difficultés de la dynamique culturelle, la montée des problèmes sociaux, etc. Puisqu'un tel scénario n'est aucunement souhaitable, il faut alors envisager une rupture positive, soit un

rebondissement dans la trajectoire économique régionale.

Nous avons avancé dans ce texte que le rebondissement économique souhaité dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean doit être inspiré par la nouvelle ère post-industrielle en pleine émergence à l'échelle mondiale. Ce scénario envisagé de « rupture post-industrielle » nécessite à notre avis une modification en profondeur autant dans la stratégie d'ouverture que dans celle de fermeture du territoire régional, ce qui nécessite plusieurs mesures audacieuses sur des enjeux névralgiques. Il s'agit là d'un défi collectif très important. Il existe, à cet effet d'actualisation d'une rupture post-industrielle souhaitée, trois sources d'inspiration que voici.

D'abord, une lecture nouvelle du contexte géo-économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en focalisant d'une manière tout à fait particulière sur la dimension institutionnelle. Selon les avancées récentes en théorie économique et sociologique, les institutions au sens classique représentent le pivot du changement de pa-

radigme nécessaire à l'évolution radicale d'une collectivité. À partir de la récente littérature en sciences régionales, il est possible à cet effet d'élaborer une grille d'observation et d'analyse capable de bonifier substantiellement les diagnostics sectoriels et territoriaux déjà disponibles dans la région en illustrant les enjeux institutionnels dans leurs forces, leurs faiblesses, leurs contraintes et leurs occasions d'action.

La deuxième source d'inspiration pouvant soutenir la rupture post-industrielle au Saguenay–Lac-Saint-Jean concerne la littérature scientifique sur les grandes tendances qui déterminent actuellement la marche de l'humanité. Quelques ouvrages majeurs existent à cet effet. Des normes doivent être tirées de cette littérature pour fertiliser le projet de collectivité post-industrielle nécessaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Finalement, la troisième source d'inspiration réside au sein de la collectivité elle-même. Une mobilisation sociale élargie permettrait de générer la créativité et

l'énergie essentielles à l'élaboration d'un nouveau projet de collectivité post-industrielle et à sa mise en œuvre. Il existe certes d'importantes forces de changement sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elles peuvent inspirer et soutenir la rupture nécessaire actuellement dans cette région. ■

Notes et références

- ¹ Si Walter Rostow est le théoricien le plus connu de la théorie du développement par étapes distinctes, Jean-Claude Perrin, Fernand Martin et Mario Polèse ont fait des efforts importants d'application territoriale de ce modèle, respectivement aux échelles régionales, urbaines et locales. Ce modèle de développement s'appuie sur la théorie des cycles économiques longs de l'économiste Kondratiev.
- ² Nous ne disposons pas dans la région d'un mécanisme formel pouvant permettre de saisir et d'évaluer adéquatement le chemin parcouru dans le soutien public au développement économique, les bons et les mauvais coups, les forces et les faiblesses des mesures appliquées en particulier depuis 20 ans.